

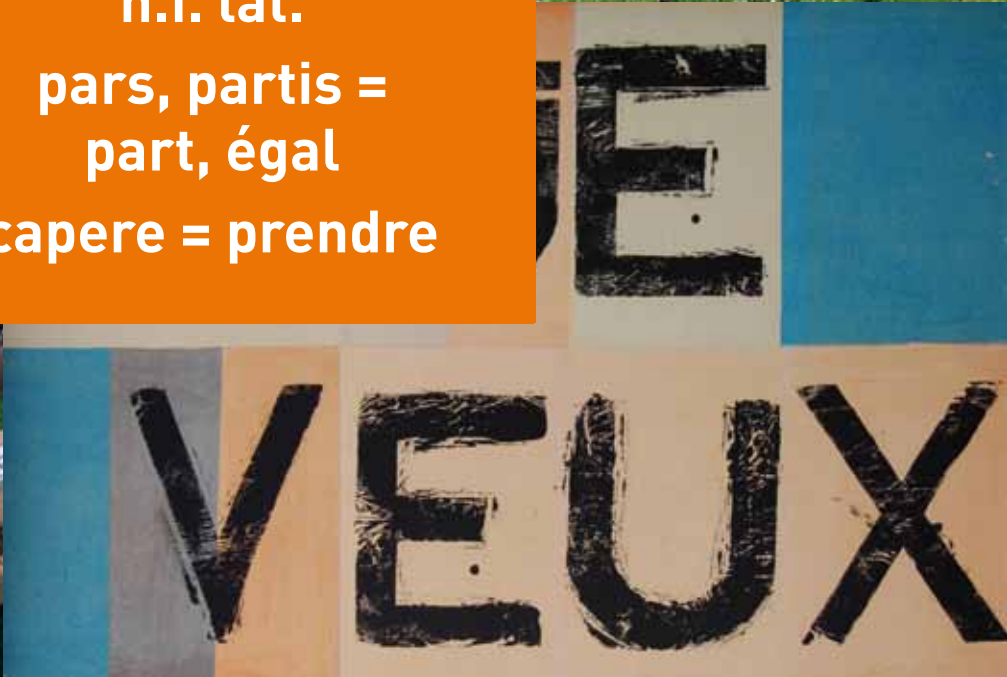


Participation

[partisipasjõ]
n.f. lat.

pars, partis =
part, égal

capere = prendre



La participation

Partager le pouvoir pour entendre les acteurs concernés et favoriser l'implication de tous.

Réfléchir ensemble à l'aménagement du territoire

Katharina Dobler nous explique comment, en consultant tous les acteurs concernés, elle a trouvé des solutions novatrices aux constructions en dehors des zones à bâtir.



La participation : mi-ange, mi-démon ?

Aujourd'hui la participation est sur toutes les lèvres, mais aussi de toutes les parties qui se jouent en matière d'urbanisme, de santé, de durabilité et de grands projets de société. Tout le monde en réclame et s'en réclame, mais savons-nous vraiment de quoi nous parlons et de quoi nous avons réellement besoin ? Il est parfois possible d'en douter, raison pour laquelle il est urgent de revenir sur les fondamentaux de la participation. Les attentes sont là, mais les réponses apportées laissent souvent sur leur faim les personnes qui ont placé leurs espoirs d'une société meilleure grâce à elle.

Fini l'angélisme ou la diabolisation de la participation, il est temps de lever le voile sur cet enjeu majeur du XXI^e siècle. Sans être alarmiste, il faut agir pour resserrer la maille sur notre manière «de produire de la participation», sinon, soit elle devient un alibi pour le politique en mal de légitimité, soit elle se transforme en un nouveau type de dictature. Des conseils simples et sûrs peuvent être présentés pour en éviter les pièges et pour en faire un véritable instrument, complémentaire à ceux de nos démocraties, de construction commune de notre société : méthode, règles du jeu et cadres institutionnels, identification des acteurs et assignation de rôles clairs et finalement restitution sont des éléments clés.

La participation est un incontournable, mais faisons en sorte, avec nos responsabilités communes mais différentes en fonction du rôle que nous avons dans la société, que «tout se passe pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles» !

Natacha Litzistorf, Directrice

Image de couverture : © equiterre

De la participation à la sauvegarde de la démocratie

Notre pays connaît la démocratie semi-directe. La population a pris l'habitude de participer à la vie politique aux trois niveaux institutionnels (Confédération, cantons et communes) car elle a à disposition des instruments lui permettant de le faire (initiative, référendum). Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui sentent les limites de ces instruments et pensent que nous avons besoin de changement. La participation peut être considérée comme un nouvel outil.

La participation ne doit pas venir en opposition

Même si une majorité de personnes se reconnaît dans l'adage de Churchill : «la démocratie est le pire des régimes à l'exception de tous les autres», ce système politique a créé son lot de déçus. Une partie de la population s'abstient d'aller voter ou est désillusionnée car elle pense que son vote ne sert à rien. Nous sommes d'avis que la participation peut venir en complémentarité et en renforcement de notre démocratie pour *in fine* l'améliorer. Un autre phénomène que nous observons est celui du rejet de l'expertise professionnelle. Nombreux sont ceux qui sont partis de l'hypothèse qu'en faisant participer la population, il était possible de s'en passer. A equiterre, l'expérience nous a montré qu'un bon équilibre entre

l'expertise de la population et celle des professionnels est essentiel et donne de meilleurs résultats.

Les bons ingrédients de la participation

Il convient de bien **identifier le sujet** sur lequel construire la démarche participative. La participation peut s'appliquer à de petits ou grands projets, programmes ou politiques publiques. Mais plus le sujet est vaste, plus il devient compliqué à traiter. Ainsi, un sujet bien cadré est la garantie d'avoir à la fin du processus un résultat clair et plus facile à mettre en œuvre.

Faire de la participation, ce n'est pas faire la révolution. Une fois le sujet bien cerné, il convient de **fixer les règles du jeu**. Au début, certains ont laissé croire que faire de la participation permettait tout. Quelle naïveté et quelle tromperie ! Des cadres ins-



Les collectivités publiques ne peuvent pas réaliser tous les rêves des participants. Afin d'éviter de faux espoirs, la marge de manœuvre doit être claire dès le début.



Des enfants participent à la plantation d'un arbre dans leur quartier.

En Ville de Genève, consultation et dialogue au service de la durabilité

Dans le contexte des Engagements d'Aalborg – Convention européenne des villes durables – la Ville de Genève s'est lancée en 2009 dans un large processus de consultation interne et externe à l'administration, en partenariat avec equiterre et le SANU.

Lorsqu'une collectivité publique souhaite fixer des objectifs de durabilité, il est important qu'elle s'entoure de toutes les parties prenantes – institutions publiques, secteur privé et milieu associatif – qui ont une responsabilité et des intérêts à faire valoir. equiterre et le SANU ont ainsi appuyé la Ville dans la conception et l'animation de ce processus de consultation. Dix groupes composés des acteurs susmentionnés se sont réunis trois demi-journées pour définir collectivement des objectifs et des actions pour chacune des thématiques discutées (mobilité, social, santé, économie, etc.).

Les avantages de cette participation en amont ont été nombreux : entendre les expertises de chacun, susciter l'adhérence des acteurs clé et créer les partenariats de demain !

Les résultats de ce processus : www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/engagements-aalborg/

titutionnels existent et même si l'ambition est de les faire bouger, il ne faut pas faire miroiter que tout va être possible. Cela ne peut que tuer l'enthousiasme des participants et créer des «décus de la participation» comme nous en avons déjà rencontré. Il est vital de poser ce qu'il est possible de faire et ce qui ne l'est pas.

Une étape capitale consiste à se demander : «qui participe et comment?». **Identifier les acteurs** qui vont participer et leur assigner un rôle est essentiel. Nous avons coutume de définir des grandes catégories d'acteurs : les élus (exécutif et législatif), l'administration, les experts externes, les représentants de la société civile (associations, fondations, etc.) et la population. Chaque type d'acteur doit avoir une place bien définie et doit connaître, dès le départ, son rôle tout au long du processus participatif. Il faut bien entendu éviter d'oublier une catégorie d'acteurs, comme cela a été le cas avec les législatifs. Il s'en est suivi

une crise de légitimité, basée sur le fait qu'ils se sentaient dépossédés de leurs pouvoirs, octroyés pourtant par le peuple qu'ils représentent, en voyant un lien direct établi avec la population, mais sans passer par eux. Aujourd'hui, non seulement nous les intégrons très en amont (sans pour autant faire en sorte qu'ils soient surreprésentés puisqu'ils ont la possibilité d'intervenir à un autre niveau), mais c'est parfois eux qui demandent plus de participation. Ceci n'est toutefois pas un gage de bonne compréhension et d'application de ce qu'est la participation.

D'où l'importance de bien définir ce qu'il y a derrière le mot **participation en termes de partage de pouvoir** et de présenter **les différentes méthodes participatives** existantes. Les théoriciens ont défini plusieurs niveaux de participation : de manière résumée, il y a d'abord l'information, la consultation, puis la concertation et l'auto-gestion. Plus on avance, plus

le pouvoir politique est partagé avec la population. Par ailleurs, il faut être clair avec les élus que la participation ne se résume pas à l'information. Pour ce qui est des méthodes participatives, il en existe une pléthore. equiterre a, dès la fin des années nonantes, fait l'inventaire des méthodes existantes, en mettant en valeur leurs avantages et inconvénients pour voir lesquelles étaient pertinentes, dans quelles situations etc. Nous avons ainsi testé différentes méthodes et les avons maintenant affinées à la lumière de nos propres expériences.

Il va sans dire qu'une démarche participative est aussi une affaire de **planification**. Si elle aboutit, comme c'est souvent le cas, à des actions en lien avec la collectivité publique, il faut alors qu'elle se termine de manière à coïncider avec la conception des budgets. A equiterre nous insistons beaucoup pour que les démarches participatives soient rapidement suivies



de réalisations. Trop de temps entre une démarche et la mise en œuvre d'actions décourage la participation, et ceci pour toutes catégories d'acteurs confondus.

Un dernier incontournable: la **restitution**. Les acteurs qui sont d'accord de participer offrent de leur temps et c'est un devoir de retourner auprès d'eux afin d'expliquer ce qu'il est advenu de leur travail. C'est un moment délicat où, avec beaucoup d'honnêteté intellectuelle et politique, il faut exposer ce qui est intégré et ce qui ne l'est pas, ce qui va être réalisé et ce qui ne le sera pas. Il faut argumenter et discuter pour défendre les positions prises; l'ambiance peut parfois être conflictuelle, mais il faut impérativement clore un cycle de démarche participative par une restitution en bonne et due forme.

Ce que nous voulons démontrer avec la participation, c'est qu'elle est une composante incontournable du XXI^e siècle dans nos manières de concevoir la vie et le devenir d'une société. Nous sommes toutefois à un moment clé de la participation qui nous fait dire qu'elle doit encore trouver ses marques dans le dispositif institutionnel et qu'il faut rester vigilants pour qu'elle ne devienne pas la tarte à la crème d'une certaine classe politique en manque de légitimité.

Natacha Litzistorf
Directrice d'équiterre

Première expérience de participation d'habitants à la réalisation d'un espace public !

Depuis novembre 2009, l'Agenda 21 d'Yverdon-les-Bains et equiterre, en partenariat avec la démarche communautaire «Qualité de vie», développent un Jardin de poche au centre d'un quartier dense de la ville, celui de Pierre-de-Savoie. Les habitants du quartier ont participé activement à la conception et à la réalisation de ce jardin qui sera inauguré le 18 juin prochain.

Conception

Lors d'une démarche participative, une quarantaine d'habitants du quartier ont fait part de leurs envies concernant l'aménagement de leur futur Jardin de poche. Cette démarche a servi de base au travail de l'architecte paysagiste mandatée pour concevoir le futur espace de rencontres. Disposer d'une tonnelle fleurie, de bancs et de tables, d'un point d'eau et d'espèces végétales à cultiver ont été les demandes principales des habitants.

Réalisation

L'aspect novateur de ce projet, en termes de participation, a été d'intégrer

les habitants dans la réalisation du jardin.

► Implication de l'école du quartier

Les élèves de l'école du quartier ont entrepris des recherches sur certaines espèces indigènes à planter et sur leurs avantages en termes de biodiversité. Ils ont procédé à leurs semis dans les serres de la ville et ont mis en terre dans le Jardin de poche les plantons obtenus. Enfin, ils ont réalisé des étiquettes présentant ces espèces et leurs particularités.

► Concours de dessins pour la mosaïque de la fontaine

Près de 60 enfants du quartier ont participé au concours de dessin «Dessine-moi la future fontaine du quartier» dont le dessin gagnant a servi de base à la mosaïque de la fontaine.

► Implication de tous pour certains travaux

Accompagnés par des professionnels, les habitants du quartier (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées) ont notamment placé les mosaïques de la fontaine, réalisé certaines plantations et posé une partie du mobilier.

Service



Lyon tente de plus intégrer ses fleuves au sein de la ville.

LITTÉRATURE

«Gérer ensemble les territoires : vers une démocratie coopérative»

Jean-Eudes Beuret et Anne Cadoret, Editions Charles Léopold Mayer, Paris, 2010

A partir de 300 projets de concertation menés en France, les auteurs mettent en lumière la concertation comme mode de gouvernance territoriale. Que peut apporter la concertation pour mieux gérer un espace naturel ou l'aménagement d'un quartier? Quels sont les facteurs de réussite pour une concertation réussie? Le dialogue, l'innovation et la motivation des futurs participants sont, selon les auteurs, des éléments essentiels. Cet ouvrage démontre également que la concertation peut être un élément permettant de prolonger, compléter, voire faire évoluer les politiques publiques.



La démocratie participative, c'est un plus grand partage du pouvoir entre tous. Dans cet ouvrage, Loïc Blondiaux analyse quelques expériences participatives, comme des jurys citoyens et des budgets participatifs, afin de les insérer dans une réflexion plus générale sur la démocratie. Pour lui, la démocratie participative permet aux citoyens de bousculer le jeu politique traditionnel, et les décisions politiques se voient enrichies par l'expression des citoyens ordinaires. L'auteur relève aussi les difficultés à mettre en place les conditions-cadres pour une participation optimale. A partir de ce constat, il propose quelques recommandations afin d'effectuer une «démocratie effective».

«Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative»

Loïc Blondiaux, Seuil, 2008



La démocratie participative, c'est un plus grand partage du pouvoir entre tous. Dans cet ouvrage, Loïc Blondiaux analyse quelques expériences participatives, comme des jurys citoyens et des budgets participatifs, afin de les insérer dans une réflexion plus générale sur la démocratie. Pour lui, la démocratie participative permet aux citoyens de bousculer le jeu politique traditionnel, et les décisions politiques se voient enrichies par l'expression des citoyens ordinaires. L'auteur relève aussi les difficultés à mettre en place les conditions-cadres pour une participation optimale. A partir de ce constat, il propose quelques recommandations afin d'effectuer une «démocratie effective».

insérer dans une réflexion plus générale sur la démocratie. Pour lui, la démocratie participative permet aux citoyens de bousculer le jeu politique traditionnel, et les décisions politiques se voient enrichies par l'expression des citoyens ordinaires. L'auteur relève aussi les difficultés à mettre en place les conditions-cadres pour une participation optimale. A partir de ce constat, il propose quelques recommandations afin d'effectuer une «démocratie effective».

SITES WEB

www.ted.com

Les conférences du Forum TED rassemblent les personnalités les plus innovantes de la planète. Des réflexions sur la globalisation aux dernières technologies écologiques, ce forum est devenu un lieu incontournable d'échange d'idées, grâce à sa présence sur internet. En effet, le site de TED met gratuitement à disposition toutes les vidéos des conférences et propose des blogs de discussion, afin que chacun puisse participer activement aux débats.

www.agoravox.fr

Agoravox est un média 100% citoyen et 100% participatif. C'est une initiative de «journalisme citoyen» sur internet, diffusé à grande échelle et entièrement gratuit. Tous les internautes, journalistes ou non, peuvent proposer du contenu et devenir des rédacteurs d'Agoravox. Cependant, l'équipe rédactionnelle se charge de faire office de filtre afin de ne pas laisser apparaître des contenus déplacés.

www.droitdecite.ch

L'association lausannoise Droit de Cité, faite de géographes, architectes, sociologues et habitants, milite pour améliorer le cadre de vie dans la ville. En axant ses actions sur l'éducation, la sensibilisation et la concertation, Droit de Cité incite fortement les habitants, politiques et acteurs concernés à réfléchir ensemble sur la ville afin d'en améliorer la qualité de vie.

Soutenez le développement durable, devenez membre d'équiterre!

Membre individuel: CHF 70.-

AVS/AI, étudiant(e), chômeur(-euse): CHF 20.-

Membre collectif: CHF 300.-

Donateur(-trice): montant au choix

Toutes les informations sur

www.equiterre.ch

PROJETS

«Zeitbörse» ou: Le marché du temps

La participation, c'est aussi rencontrer les autres, partager ses compétences et se soutenir mutuellement. Le projet «Zeitbörse» cherche justement à promouvoir ces aspects-là. Ici, on ne marchand pas avec l'argent: on marchand avec le temps que l'on met à disposition. Chaque heure de son temps accordé à autrui donne droit à une heure de prestation en retour. Ainsi, le cuisinier passionné met son savoir à disposition des membres de la plateforme et, en retour, il pourra se faire aider par un autre membre pour... remplir sa déclaration d'impôts, par exemple.

Ce projet, lancé début 2008 par la Fondation BENEVOL de St-Gall, est une véritable «success story»: le marché du temps «Zeitbörse» compte aujourd'hui déjà plus de 450 membres. L'éventail des prestations proposées s'est donc considérablement élargi et s'étend de l'aromathérapie à la visite de zoo. La grande affluence des rencontres mensuelles est aussi là pour le prouver: ici tout le monde en a pour son temps!

www.zeitboerse.ch

Des Rives et des rêves

De Hambourg à Bâle et de Lyon à Marseille, les villes portuaires rencontrent souvent des enjeux similaires: Comment atténuer cette coupure physique et mentale entre les terrains industriels portuaires et le reste de leur territoire? A Lyon, l'association «Les Robins des Villes» a lancé un appel à idées qui invite les habitants et les concepteurs de la ville de demain à réfléchir aux rapports entre la ville et ces sites afin de les intégrer davantage dans le tissu urbain. En hiver 2010, elle a ainsi organisé plusieurs ateliers de discussion avec petits et grands afin de recueillir leurs idées et besoins quant à l'ouverture du port au reste de la ville. En un deuxième temps, ces idées seront transformées en projets urbanistiques et d'aménagement par les étudiants en urbanisme, architecture, travaux publics et beaux arts. Au final, une exposition présentera les travaux de ces futurs professionnels de la ville au grand public.

www.desrivesetdesreves.org

1971-2011: equiterre, une histoire

Jusqu'en 2002, année du Sommet Mondial du Développement durable, equiterre s'appelait la Société suisse pour la protection de l'environnement (SPE). L'histoire d'equiterre est aussi l'histoire des idées et des mouvements sociaux et environnementaux des 40 dernières années.

1971, année charnière

En 1970, les Etats-Unis se dotent de leur première législation environnementale d'importance: le Clean Air Act. En 1971, la France crée son Ministère de l'environnement et, le peuple suisse inscrit avec plus de 90% de voix la protection de l'environnement dans la Constitution fédérale.

Faire vivre les engagements pris

Au lendemain de ce vote, un groupe de personnalités et de parlementaires décident de fonder une organisation chargée de veiller à sa bonne application: la SPE! La loi d'exécution doit en effet être conçue, défendue, accompagnée, et c'est seulement à l'issue d'une longue bataille parlementaire qu'elle entre en vigueur, en 1985. Et une loi n'est rien sans ordonnances et sans législation



cantonales... En parallèle se développe la controverse sur l'énergie: gaspillage, nucléaire, limites de notre consommation en sont les thèmes. Finalement un article sur l'énergie est inscrit en 1983 dans la Constitution. Ce travail a mobilisé la SPE durant 20 ans.

En Suisse romande...

Ces années sont aussi celles d'initiatives et de référendums nombreux: automobile, aviation, autoroutes, nucléaire, protection des marais... En Suisse romande, la SPE trouve un partenaire en une association créée à Genève en 1964, l'Institut de la Vie, qui travaillait sur les limites de la techno-

logie, l'urbanisme, la santé, l'éducation ou encore les transports.

De la protection de l'environnement au développement durable

La SPE est parmi les premières à s'orienter vers le développement durable, notion créée en 1987 par la commission Brundtland et ancrée dans les consciences par les Sommets de Rio et de Johannesburg - auxquels elle participe dans le cadre de la délégation suisse. Environnement, économie et social allaient devoir engager de nouvelles synergies. Durant toute la décennie 1990, on trouve la SPE sur le terrain de la mise en œuvre.

Quand la SPE devient equiterre

En 2002, l'organisation se réoriente de la protection de l'environnement vers le développement durable. Demeurant une association à but non lucratif, equiterre se profile également comme centre de compétences reconnu, qui accompagne collectivités publiques et entreprises sur le chemin de la durabilité. Le nom «equiterre» exprime le sens profond de la notion de développement durable: l'équilibre et l'équité sur notre planète. La SPE a été pionnière dans la protection de l'environnement; equiterre l'est dans le développement durable.

equiterre fête ses 40 ans en images et regarde vers l'avenir!

Pour cet anniversaire spécial, equiterre souhaite offrir à ses membres, partenaires et amis - ainsi qu'à tous les curieux du développement durable - des belles images de ses 40 ans d'expérience, de rencontres et de découvertes. L'exposition photo qu'elle a réalisée illustre les domaines qui l'ont occupée et qui l'occupent aujourd'hui encore: l'environnement, la promotion de la santé, le développement durable, le développement territorial, l'urbanisme et la nature en ville.

Ce regard vers le passé a suscité la curiosité de l'équipe d'equiterre: «Et dans 40 ans, quels seront les enjeux importants sur lesquels nous travaillerons?» Pour tenter de répondre à cette question, equiterre proposera débats et tables rondes avec des intervenants de qualité!

A **Lausanne**, l'exposition se tiendra du **12 au 24 septembre 2011** au Forum de l'Hôtel de Ville. Ces deux semaines seront ponctuées de débats et animations pour

petits et grands. Vernissage de l'exposition: 15 septembre à 18h.

A **Berne**, la soirée d'anniversaire aura lieu le **27 octobre** à l'Aula du PROGR, Zentrum für kulturproduktion. Conférence, table ronde et exposition seront à l'honneur.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux pour découvrir equiterre au fil du temps!

Tenez-vous informés de l'avancée du programme sur notre site: www.equiterre.ch

Intégrer toutes les expertises pour trouver des solutions novatrices

En Suisse, les espaces urbains s'agrandissent et empiètent sur les milieux naturels et agricoles. La réglementation prévue par la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) de 1979 ne permet plus de résister à cette tendance. D'une part, elle ne prend pas suffisamment en compte toutes les diversités régionales. D'autre part, beaucoup de communes peinent à se retrouver dans la jungle des règles légales, complexifiées avec les nombreuses actualisations depuis 1979. Il en résulte une application légale hétérogène qui augmente encore l'étalement urbain. En effet, même si la grande majorité des bâtiments est construite dans la zone à bâtir, les constructions hors zone à bâtir se poursuivent, avec des différences régionales importantes. L'aménagement du territoire se trouve alors confronté à un nouveau défi: Comment faudrait-il améliorer les moyens juridiques et les instruments d'aménagement pour mieux gérer les constructions hors zone à bâtir? Pour explorer cette question, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) a mandaté le bureau d'aménagement Hesse+Schwarze+Partner en 2007/2008. Le terrain d'étude a été la région test de Frutigal (BE), un territoire à habitat traditionnellement dispersé.

De nombreux entretiens avec les responsables communaux de l'aménagement du territoire et une forte implication dans la phase d'analyse ont permis d'adapter au maximum les solutions aux conditions locales. Dans l'entretien avec equiterre, Katharina Dobler met en lumière le processus pour réaliser ce projet.

En 2007/2008 vous avez collaboré avec les communes Frutigen et Reichenbach du

Frutigal afin de chercher des nouvelles approches dans la construction hors zone à bâtir. D'où venait l'idée d'impliquer si fortement les responsables communaux dans l'élaboration de solutions?

Comme il s'agissait d'un terrain de recherche concret, nous voulions développer des propositions qui soient les plus pratiques possibles, ce qui n'est réalisable qu'avec l'implication du savoir et de l'expé-



Le développement de régions à habitat dispersé doit être conçu avec soin.

rience des acteurs communaux et régionaux. Mais nous avons également intégré des services cantonaux et avons recouru à l'expertise des offices fédéraux.

Comment avez-vous organisé la collaboration avec les communes?

Pour commencer, l'ARE, le canton de Berne et les mandataires ont pris contact avec les communes. Ensuite, notre bureau a envoyé

© JAVIER PINTOR



Katharina Dobler est aménagiste cantonale au service des communes et de l'aménagement du Canton de Berne depuis le 1^{er} janvier 2011. Auparavant,

elle était copropriétaire et codirectrice du bureau d'aménagement zurichois Hesse+Schwarze+Partner (aujourd'hui: PLANAR). Son parcours professionnel lui a permis d'acquérir une grande expérience dans la collaboration avec les communes, comme par exemple dans le cadre du projet de recherche lancé par l'ARE au sujet des constructions hors zone à bâtir.

les questions d'entretien à l'administration communale ou aux autres partenaires, puis a réalisé les entretiens dans les bureaux des interviewés (ex. préfets). Pour l'analyse, la recherche de données, etc., les employés des administrations communales et cantonales étaient à notre disposition. Nous avons informé régulièrement les représentants des communes et d'autres services impliqués des résultats intermédiaires et finaux du projet lors de plusieurs réunions d'information à Frutigen et Reichenbach.

Comment avez-vous vécu le contact avec les administrations communales?

Cette collaboration a été très constructive. Les employés des administrations se sont rendu disponibles et nous ont transmis de nombreuses informations utiles.

Qu'est-il ressorti de cette expérience? L'approche participative a-t-elle apporté une valeur ajoutée au projet de recherche?

L'implication des acteurs clé a sans doute mené à un meilleur résultat. Ce travail n'aurait pas été possible sans ce soutien. Nous espérons avoir ainsi apporté des solutions pratiques à la construction hors zone à bâtir.

Comment voyez-vous la participation de votre perspective actuelle en qualité d'aménagiste cantonale?

L'aménagement du territoire ne peut pas se faire sans intégrer les personnes concernées. Non seulement parce que la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) le prescrit, mais aussi parce que la pesée des intérêts et la coordination sont des enjeux centraux de l'aménagement du territoire. Même s'il faut parfois faire des compromis, les solutions sont beaucoup plus stables et sont finalement toujours mises en œuvre.

Activités



Les futurs jardiniers ont baptisé leur potager urbain lors de la démarche participative du 29 janvier au Grand-Saconnex.

Rencontres sur la promotion de la santé et l'EIS du 3 mars 2011

Le 3 mars dernier, la Fédération des médecins suisses (FMH) et la Plateforme Suisse sur l'évaluation d'impact sur la santé (Plateforme EIS) ont organisé conjointement une rencontre sur la Loi sur la prévention. Destinée aux parlementaires fédéraux, cette rencontre a permis d'informer et d'échanger avec les élus sur cette loi et sur l'EIS en tant qu'outil d'aide à la décision politique visant notamment une meilleure maîtrise des coûts de la santé.

La deuxième rencontre concernait une réunion d'information en vue de la création de la future association «Plateforme suisse sur l'évaluation d'impact sur la santé». De nombreux services et organisations ont pris part à cette réunion (offices fédéraux, services cantonaux, milieux académiques et associatifs). Elle a permis à la Plateforme EIS de présenter notamment les statuts de l'association et d'encourager les acteurs présents à devenir membre.

Premier forum romand sur la formation et le développement durable les 4 et 5 novembre

Le savoir, le comportement et les idées novatrices constitueront la principale matière première pour résoudre les défis complexes auxquels nous sommes et seront confrontés. Dès lors, comment organiser l'intégration du développement durable dans les enseignements, de l'école enfantine à l'université? Quelle peut être la contribution de la formation à la construction d'une société durable et responsable? Ces interrogations seront débattues les 4 et 5 novembre 2011 sur le site de l'Université de Lausanne dans le cadre du forum «De l'école au campus: Quelle contribution de la formation au développement durable?». De la scolarité obligatoire à la

formation tertiaire, plus de 400 acteurs de la formation y sont attendus. L'Etat de Vaud et les principales institutions romandes de la formation (UNIL, EPFL, HES-SO, HEP-VD, CIIP, FED, FEE) ont mandaté equiterre pour ensemble faire de ce forum un événement d'envergure nationale et créateur d'idées.

Pour plus d'informations:

Claudia Bogenmann, bogenmann@equiterre.ch

Site du forum et inscriptions: www.forum-dd.ch

Une EIS pour le canton du Jura

Dans le cadre des activités de Juragenda 21, une EIS a été réalisée par equiterre sur mandat du Service de l'aménagement du territoire sur la mesure «zones d'activités d'intérêt cantonal (zone AIC) et accélération des procédures» afin de documenter les effets potentiels sur la santé (et donc sur les déterminants de la santé) de cette mesure. Les thèmes abordés dans cette EIS ont concerné notamment les éléments suivants: incidences potentielles sur les paysages; aspect frontalier, emploi et salaire; conditions d'accueil des entreprises.

Les recommandations finales issues de cette évaluation ont porté sur des propositions visant entre autres à inscrire dans le cahier des charges des entreprises le maintien et la valorisation du potentiel paysager des sites; à veiller à ce que ce pôle d'emplois ne conduise pas à un dumping salarial de la part des futures entreprises; à inciter les entrepreneurs à mettre en place un «Plan de mobilité d'entreprise».

Cette EIS a permis de réunir des informations conséquentes sur le rôle que pourrait jouer les autorités publiques concernées et les futures entreprises pour la promotion de la santé au travail.

Pour plus d'informations:

Thierno Diallo, diallo@equiterre.ch

Potager urbain au Grand Saconnex

Le 28 mai dernier, equiterre a inauguré son premier potager urbain au Grand-Saconnex! Les jardiniers du potager baptisé «Les Délices du Parc» ont reçu leur parcelle et pu se fournir en plantons d'anciennes espèces potagères de Pro Specie Rara et Kokopelli, présents pour l'occasion. Des images de cette journée vous seront présentées dans le prochain equiterre info. Pour les plus curieux, rendez-vous sur: www.potagersurbains.ch.

IMPRESSUM

equiterre info, numéro 02/2011

Rédaction: Claudia Bogenmann

Textes: Hélène Gaillard, Alexandre Bur-nand, Basile Barbey, Natacha Litzistorf, Claudia Bogenmann, Clara Thentz, Thierno Diallo, René Longet

Photos: Hélène Gaillard, Basile Barbey, Natacha Litzistorf, Camille Rol, Javier Pintor

Graphisme: Chatty Ecoffey, Genève

Relecture (version française): Jean-Noël Rochat, Claudia Bogenmann, Jacqueline Davier

Tirage: 2800 ex., Cyclus Print recyclé

Conditionnement: Association Réalise, Genève

Impression: Imprimerie Fornara, Genève

Edition: equiterre (anciennement SPE)
e-mail: contact@equiterre.ch
Internet: www.equiterre.ch
Compte postal: 12-20371-0

equiterre

Partenaire pour le développement durable